

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST
2 Place de la Mairie
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Mars 2022 à 19 h 30

Présents: MM. BARBÉ, CHATELLIER, GUILLOUX, FOURRÉ, MME LE RAI-JOUSSE, M. POCHEZ, MME CHARRIER, MME DURAND-MAIGNAN

Absents: MME KACOU, M. DOS SANTOS excusés.

Secrétaire: M. FOURRÉ .

Mme KACOU a donné pouvoir à Mme LE RAI-JOUSSE pour la représenter et de prendre part à toutes les délibérations et à tous les votes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Après avoir adopté le compte de gestion 2021 de M. RICHOU comptable public, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2021 présenté par le Maire qui s'établit comme suit:

Commune:

-> section de fonctionnement

dépenses: 242.663,04 € recettes: 323.096,48 € excédent: 80.433,44 €

-> section d'investissement

dépenses: 162.221,76 € recettes: 117.187,80 € déficit: 45.033,96 €

Résultat de clôture : + 35.399,48 €

TERRITOIRE D'ÉNERGIE 53 : AVIS DE LA COMMUNE SUR ADHÉSION CC DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide** d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez au syndicat mixte fermé Territoire d'énergie Mayenne.

REPAS ANNUEL PERSONNES ÂGÉES DE LA COMMUNE

Depuis deux ans le repas annuel des personnes âgées de la commune n'a pu avoir lieu en raison de la COVID-19, le conseil municipal décide donc cette année de l'organiser dès le printemps au lieu de fin d'année habituellement. Tous les habitants de la commune âgés de 65 ans seront invités individuellement. Pour marquer l'évènement, le repas aura lieu cette année au restaurant, la date restant à fixer. Une participation individuelle de 5 € est demandée.

Pour extrait conforme.
En Mairie le 18 Mars 2022
Le Maire,
Marcel BARBÉ

